

En face du collège Samuel Moorat de Sèvres , l'île Seguin attend son futur



Deux demandes de permis de construire ont été déposées par **Bouygues**, le 8 octobre 2021.

Elles concernent deux ensembles immobiliers d'une surface plancher totale de 117 834 mètres carrés, de bureaux, de commerces et d'intérêt collectif, dans la ZAC Seguin-Rives-de-Seine.

Une rue centrale de 300 mètres séparerait les deux ensembles. Le jardin public serait lui conservé et 65% des extérieurs végétalisés.

Le projet est soumis, jusqu'au 19 février 2022 inclus, à concertation, comme le

prévoit le Code général des collectivités et le Code de l'environnement.

Le public est appelé à se prononcer par voie électronique à propos des deux permis de construire. Il est possible de participer en cliquant sur [ce lien](#).

Près de **30 ans après** la fermeture des **usines Renault**, l'île Seguin n'a toujours pas son projet.

Ceux des sociétés Bolloré et du consortium BDS ont été abandonnés.

En 2020, une enquête publique a été lancée. Un avis favorable pour l'érection de tours de bureaux et commerces a été émis.

Bouygues Immobilier devrait obtenir les permis de construire définitifs à la fin de l'été 2022.

Dans ce cas, le projet sera livré en 2025.